



COMMENTAIRE RELATIF AU PROJET DE LOI N°157

Loi constituant la Société québécoise de cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière

Présenté à la Commission de la Santé et des Services sociaux

17 janvier 2018

Importance de l'étiquetage biologique pour les produits du cannabis

The Green Organic Dutchman (TGOD) est un producteur autorisé de Santé Canada en vertu du *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* (RACFM). Dans nos installations situées à Ancaster, en Ontario, nous cultivons du cannabis médical biologique en utilisant des techniques d'agriculture durables exemptes de tous pesticides de synthèse. De plus, veuillez noter que nous projetons d'établir un nouveau centre de production dans la région de Valleyfield au cours des prochaines semaines, sinon des prochains mois.

TGOD s'engage à fournir à ses patients du cannabis biologique de première qualité. Dans le cadre de cet engagement, nous sommes en voie d'obtenir la certification ECOCERT, une accréditation mondialement reconnue. Parmi les moyens que nous utilisons pour protéger l'environnement, on peut notamment compter nos serres, que nous avons construites selon les normes LEED pour des bâtiments durables. Les normes LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) sont un système internationalement reconnu de certification des bâtiments écologiques, fournissant la certification par un tiers qu'un bâtiment a été conçu et construit en utilisant des stratégies visant à améliorer les performances en matière de: économies d'énergie, économie d'eau, réduction des émissions de CO₂, amélioration de la qualité de l'environnement intérieur, et la gestion des ressources. Nous utilisons également des solutions efficaces de gestion de l'énergie, tout en poursuivant l'objectif d'atteindre une empreinte zéro carbone.

Alors que le gouvernement fédéral et celui du Québec sont actuellement au cœur du processus de création d'un cadre pour contrôler la production, la distribution, la vente et la possession de cannabis sur leur territoire, TGOD tient à souligner que les Québécois qui choisissent de consommer du cannabis souhaitent et doivent connaître les détails relatifs à la composition du produit, par exemple s'il est biologique ou sans pesticides.



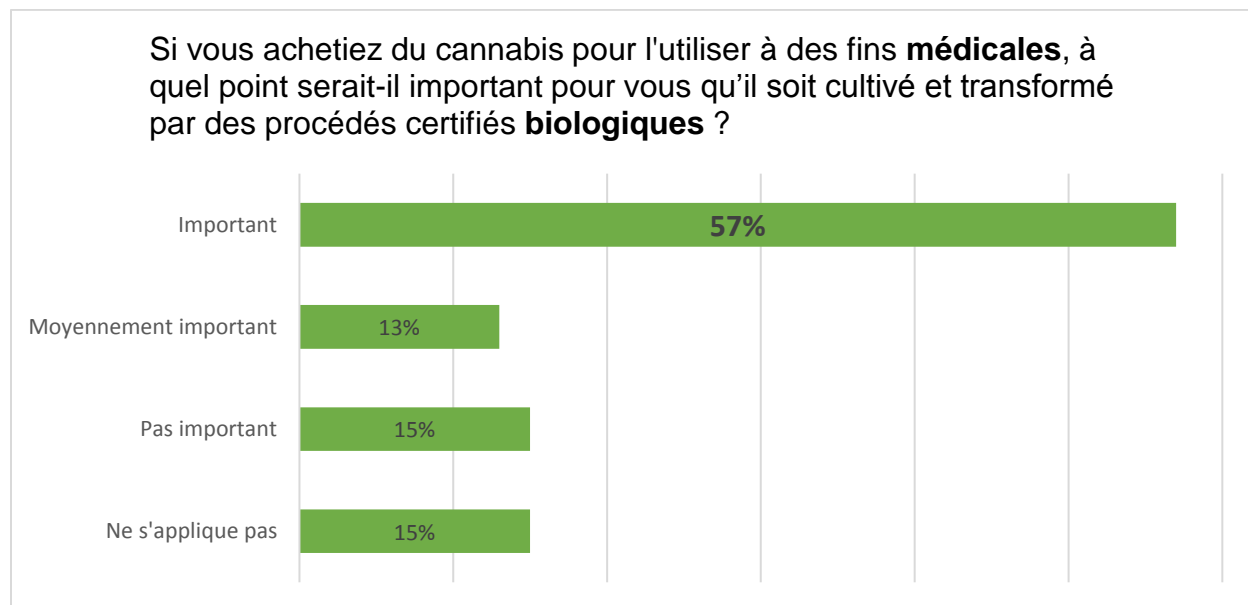
L'autorisation de la certification biologique influencera non seulement les choix que font les Québécois en matière de cannabis, mais encouragera également l'industrie à adopter une approche plus durable et à innover dans la culture de produits plus propres et plus sains.

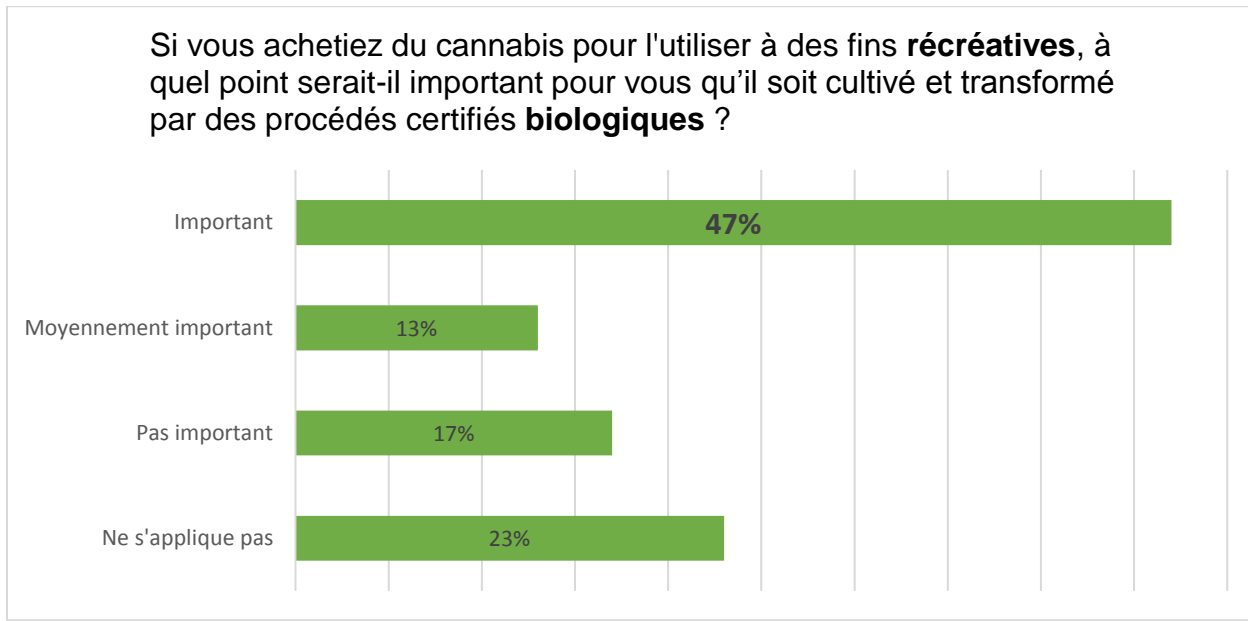
Les résultats d'un sondage en ligne mené par Hill + Knowlton Stratégies entre le 5 et le 18 décembre 2017 auprès de 1 522 Canadiens de 18 ans et plus ont démontré que:



57% des Canadiens ont indiqué que s'ils achetaient du cannabis à des fins médicales, il serait important pour eux qu'il soit cultivé et transformé par des procédés certifiés biologiques.

47% des Canadiens ont indiqué que s'ils achetaient du cannabis à des fins récréatives, il serait important pour eux qu'il soit cultivé et transformé par des procédés certifiés biologiques.





Note: Hill + Knowlton Strategies a mené un sondage en ligne auprès des Canadiens entre le 5 décembre et le 18 décembre 2017. Au total n = 1 522 membres du grand public de 18 ans ou plus (la marge d'erreur associée à un échantillon probabiliste de cette taille est +/- 2,5%, 19 fois sur 20). Les données finales de l'enquête ont été pondérées en fonction des chiffres du recensement selon la région, l'âge et le sexe au Canada.

Emballage et étiquetage

La production de cannabis biologique offre aux Québécois une option sécuritaire et durable pour la consommation de cannabis. Lorsque la santé et la sécurité publiques sont les principales préoccupations, il est crucial que les consommateurs connaissent la façon dont un produit est fabriqué et ce qu'il contient. À ce jour, l'industrie n'a pas adopté de pratiques agricoles naturelles. En fait, sur les 84 producteurs autorisés (PA) approuvés par Santé Canada, seulement 4 entreprises cultivent du cannabis biologique.

Les producteurs autorisés qui adoptent une approche de culture entièrement naturelle et biologique offrent un produit dont la qualité est contrôlée et qui est sans danger pour les consommateurs. En vertu du *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales*, 17 pesticides sont répertoriés en vertu de la *Loi sur les pesticides* pour utilisation sur le cannabis. Dans la production biologique de cannabis, les substances nocives telles que les pesticides synthétiques ne sont pas utilisées. Pour l'instant, le gouvernement a pris des mesures pour mettre en œuvre des tests obligatoires et obtenir des données sur la sécurité et la puissance des plantes cultivées par les producteurs autorisés. Une fois le cadre établi pour le cannabis non médical, il faudra effectuer plus de tests pour s'assurer que les Québécois ont accès à des produits de cannabis sûrs et dont la qualité est contrôlée.



Il devient de plus en plus clair que les Canadiens se soucient de la qualité des produits qu'ils achètent et souhaitent que ce qu'ils consomment soit l'alternative la plus sûre possible. Cela est clairement démontré par le fait que 74% des familles canadiennes ont acheté des produits biologiques en 2016 parce qu'ils sont moins susceptibles d'être nocifs pour leur santé.

L'Agence Canadienne d'Inspection des Aliments (ACIA) est responsable de l'application de la réglementation des produits biologiques au Canada. Chaque année, les Canadiens achètent de plus en plus de produits biologiques parce qu'ils reconnaissent que les effets environnementaux de ces produits sont moins importants. Les Canadiens sont de plus en plus conscients des dommages causés par l'utilisation de pesticides lourds et des avantages potentiels pour la santé associés à la consommation de produits biologiques. Non seulement cela s'applique à la nourriture, mais aussi pour l'alcool, où les brasseurs, les vigneron et les distillateurs sont autorisés à étiqueter les produits comme biologiques.

Nous ne reconnaissons pas l'intention du gouvernement du Québec à l'égard des règlements pour le cannabis comestible. Cependant, il est important de vous signaler que les aliments contenant du cannabis devront être conformes à la *Loi sur les aliments et drogues* ainsi qu'à la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*.

TGOD a noté avec satisfaction que les exigences d'emballage et d'étiquetage proposées dans le document de consultation du gouvernement fédéral sont axées sur la promotion d'un choix informé des consommateurs. Nous souhaitons qu'il en soit de même au Québec.

Recommandation

Ainsi, nous recommandons que le gouvernement autorise la certification biologique sur l'emballage et l'étiquetage du cannabis. Le fait d'inclure cette information fournira une meilleure éducation aux Canadiens qui ne connaissent pas les produits du cannabis. De plus, l'inclusion de la certification biologique sur l'emballage et l'étiquetage du cannabis incitera l'industrie à adopter des techniques de culture durables.

The Green Organic Dutchman demande au gouvernement de l'aider à faire en sorte que les règlements qui accompagnent le projet de loi n°157, ne limitent pas les producteurs autorisés à étiqueter les produits comme biologiques.

Conclusion

La culture du cannabis à l'échelle commerciale a donné lieu à des problèmes de contrôle de la qualité et à des préoccupations concernant l'utilisation des pesticides et les contaminants, qui ont une incidence directe sur la sécurité publique. Nos fermes mettent de l'avant des techniques de culture innovantes qui réduisent considérablement le risque pour la santé publique en s'assurant que le cannabis que nous produisons est plus vert, plus propre et toujours de qualité supérieure.



Avec votre soutien, nous pouvons saisir l'occasion offerte par la légalisation du cannabis pour s'assurer que la qualité et la protection de l'environnement soient une priorité dans l'industrie du cannabis. En incluant la certification biologique sur l'emballage et l'étiquetage du cannabis, les consommateurs reçoivent des informations leur permettant de prendre des décisions éclairées.

Alors que le gouvernement continuera de collaborer avec les intervenants au cours de la prochaine année sur divers aspects du projet de loi, nous espérons que vous considèrerez notre proposition. Nous sommes convaincus qu'avec un examen plus approfondi de la législation, les membres de l'Assemblée Nationale verront The Green Organic Dutchman comme un partenaire précieux, aidant le gouvernement à respecter son engagement envers la santé et la sécurité publiques.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments,

Csaba Reider
Président
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.
905-304-4201
creider@tgod.ca



MAKING *Life* BETTER